

Retours d'expérience

Revalorisation des déblais inertes en terre recyclée enrichie

Catégorie : Travaux Publics

Sous-Catégorie : Recyclage

Entreprise : MAT ECO RECYCLAGE

Financeurs : Fonds propres & Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Description du projet : Investissement dans un crible dédié à la revalorisation des déblais inertes en terre recyclée.

Investissement matériel :

Une unité de criblage scalpage et apport de compost bio-organique afin d'enrichir la terre.

La partie rebus minéral est ensuite concassée (concasseurs déjà existants) pour repartir en recyclage Terre-Pierre pour plantation.

Autre :

- DAP et traçabilité assurée.
- Analyses des terres avant et après traitement.
- Réalisation de Fiches Techniques Produits correspondantes.

Coût : 250 000€

Humain :

- 2 emplois créés.

Délai :

- Novembre 2023 : Acquisition d'un crible scalpeur.



Contexte :

Les déblais sortant des chantiers dans le secteur partent aujourd'hui majoritairement en réaménagement de carrière ou en stockage ISDI à l'exception de la partie supérieure, ou terre de décapage, qui est réutilisée.

Parrallèlement, il existe une demande en terre végétale non couverte.

Enjeux :

- Création d'une filière locale de revalorisation des déblais inertes en terres recyclées enrichies.
- Garantir les besoins en approvisionnement en terres des chantiers de nos clients.
- Garantir un exutoire en circuit court.

Points forts

- Circuit court : Situation en périphérie de la Métropole de Lyon qui offre un exutoire plus proche pour ces déchets, en comparaison avec les carrières les plus proches.
- Valorisation d'un déchet.

Points de vigilance

- Une partie de la terre, estimée à 10%, reste trop argileuse et doit donc être évacuée en ISDI ou en réaménagement de carrière.
- Exigences clients non clairement définies.
- Qualité des entrants qui rend possible le recyclage.
- L'activité est dépendante de la météo (pas d'activité en cas de pluie). Cela induit une saisonnalité à prendre en compte.

Gains environnementaux

Matière :

Matériaux non mis en réaménagement ou ISDI :

- 20 000 tonnes en 2023.
- 24 000 tonnes en 2024 (perspectives).

GES :

Un bilan carbone calculé à la tonne est fourni au client (mis en place en interne) pour les matériaux amenés sur site ou pour le recyclage sur chantier.

Autre :

- Moins de circulation des camions.
- Circuit court.
- Qualité de l'air.
- Camions qui peuvent circuler en double frêt.



Activité de recyclage de déblais en terres recyclées enrichies



Terres recyclées enrichies

Améliorations / Réplicabilité

- Augmentation des flux entrants.
- Travail de communication.
- Ouverture à d'autres marchés que celui des Travaux Publics.
- Amélioration du bilan des émissions de GES en passant à des machines électriques.

Perspectives

- Mettre à disposition une partie de la plateforme pour de la R&D avec un laboratoire d'analyse.
- Améliorer la qualité de la terre (et de la terre-pierre) en fonction des usages.

Contact

Lionel Rigaud
Directeur Général
l.rigaud@mat-ecorecyclage.fr

F RTP AURA
04 37 47 39 75

23 avenue Condorcet
69100 Villeurbanne

www.frtpaura.fr

UNICEM AURA
04 78 01 15 15

Parc d'Affaires du
Moulin à Vent, 33 Av. du
Dr Georges Lévy
69693 Vénissieux

Accord volontaire économie circulaire :

La filière des Travaux Publics et celle des matériaux se sont engagées aux côtés du Conseil Régional à travers un accord de filière régional « TP - Carrières et matériaux » pour l'économie circulaire. Dans ce cadre, des projets ont été soutenus financièrement par le Conseil Régional.

Les déchets de chantier en Auvergne-Rhône-Alpes :

27.7Mt de déchets ont été produits en 2022 dans la région sur les chantiers de construction. **92%** sont des déchets inertes. **86%** des déchets générés ont été réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés cette année-là.

La CERC effectue le suivi des déchets de chantier annuellement. Les résultats sont publiés et accessibles gratuitement en ligne.